

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00721

Numéro SIREN : 400 308 540

Nom ou dénomination : AJC L'AUTHENTIC

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2021 sous le numéro de dépôt 35003

SAS AJC L'AUTHENTIC

Comptes annuels Bilan au 31/12/2020

9 RUE DU PONT

41120 SEUR

SIRET : 40030854000014

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME



Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 875	3 875		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	1 650	1 650		
Autres immobilisations corporelles	82 831	60 882	21 949	32 520
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 862		2 862	2 862
TOTAL (I)	91 218	66 407	24 811	35 382
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	126 199		126 199	156 603
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	284 126		284 126	316 597
Autres	51 098		51 098	76 469
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	108 072		108 072	108 000
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	186 664		186 664	63 671
Charges constatées d'avance	4 639		4 639	9 321
TOTAL (II)	760 796		760 796	730 659
Frais d'émission d'emprunts à évaluer (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	852 014	66 407	785 607	766 041

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	40 000	40 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	4 000	4 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	209 484	321 849
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	101 626	87 635
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	355 110	453 484
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	20 775	17 325
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	20 775	17 325
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 121	8 203
Emprunts et dettes financières diverses	296 317	171 739
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 053	80 275
Dettes fiscales et sociales	41 233	35 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	409 723	295 232
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	785 607	766 041
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 785 607 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 101 626 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients	17 325	20 775	17 325		20 775
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
	17 325	20 775	17 325		20 775
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	17 325	20 775	17 325		20 775
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		20 775	17 325		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 862		2 862
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	284 126	284 126	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	50 398	50 398	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	700	700	
Charges constatées d'avance	4 639	4 639	
TOTAL	342 724	339 862	2 862

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	4 121	4 121		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	68 053	68 053		
Personnel et comptes rattachés	15 910	15 910		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 547	17 547		
Impôts sur les bénéfices	5 432	5 432		
Taxe sur la valeur ajoutée	10	10		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 333	2 333		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	296 317	296 317		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	409 723	409 723		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

4 082

296 317

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	4 343	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 016	1 303
Dettes fiscales et sociales	8 564	6 074
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	14 922	7 376

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

AJC L'AUTHENTIC
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 35 rue des Chantiers
78000 VERSAILLES
400 308 540 RCS VERSAILLES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 101 625,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	101 625,59 euros
« Autres réserves » avant affectation	209 483,92 euros

Total à affecter	311 109,51 euros
 A titre de dividendes	 150 000,00 euros
Soit 300,00 euros par action	
Dotation aux « Autres réserves »	161 109,51 euros

Total affecté	311 109,51 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

HLG JLA

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2017 : 50 000 euros, soit 100 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2018 : 100 000 euros, soit 200 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant
- Distribution de réserves le 23 octobre 2020 : 200 000 euros, soit 400 euros par titre Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Joseph LE GUILLOUX



